

N° 66

MARS - JUIN 1986

cath. Rabanit. del'1986

### · AU TRAVAIL ! LES VIEUX VONT COMMENCER A SE ROUILLER.

L'An II, s'il m'en souvient, du Festival d'Avignon, jouant un soir Pasiphaé dans le "Verdier" d'Urbain V, Henri Rollan prophétisait - à peu près - ceci : " J'hésite parfois, si l'absence de parole,.....l'absence de morale , ne contribuent pas, pour une grande part, à la grande dignité des bêtes, des plantes et des eaux."

De roches, d'eaux, d'airs, de climats et de sols est fait ce monde. De longue date virus, bactéries, plantes et bêtes l'ont peuplé. L'homme, ses sociétés, sont en ce monde et interagissent incessamment avec ce qui les entoure. Chasses, feux, travaux, semailles, religions, morales et cultures, choix politiques des hommes, guerre et paix , remodèlent sans relâche la face de la Terre, cet environnement qui ne cesse, en retour de réagir et parfois de dicter ses lois .

Chaque versant du Réel est objet de science. Mais seules les mathématiques sont exactes. Traitant de réalités aux trop nombreuses facettes, dont trop d'inconnues, les "autres" sciences , dont les plus inexactes sont les "humaines" , seraient , en tendant vers ce pôle d'inexactitude, rien moins que sciences mais arts ou discours.

Ici travaillent les Chercheurs Cévenols, dont le champ a ses limites, ses "confronts", comme disent nos vieux papiers. Au delà d'iceux, on pénétrerait dans les autres sciences, les vraies, comme sur les terres des voisins. Ainsi, beaucoup des thèmes des sciences humaines sont ils des THEMES MITOYENS, tels par exemple:

Evolution climatique et devenir des hommes, traité par E. Le Roy Ladurie . Civilisations méditerranéennes avec Braudel. Et avec H. et G. Termier : la trame géologique de l'histoire humaine. MITOYEN est le thème du bulletin N° 66 du Lien des chercheurs cévenols: L'HOMME, SES SOCIÉTÉS, DEVANT LES BÊTES DITES SAUVAGES, c'est-à-dire CELLES QU'IL N'A PAS DOMESTIQUÉES OU EXTERMINÉES.

Un fidèle ami nous confiait naguère un de ses soucis: " Trouverons-nous de nouveaux thèmes? ". Interrogation pour nous plus préoccupante encore: "Nos compagnons sont-ils disposés à porter au "pot-commun" idées, textes, contributions? Pour qu'à son tour le L.C.C. contribue aux travaux de la multitude." Car il est fait pour apporter sa toute petite pierre au Grand'Oeuvre. Ayant en l'esprit le verset ci-dessous:

**LA MEISSON ES ABONDOSA. LOS OBRIERS GAIRE NOMBROS. PREGAS LO MESTRE DE MANDAR DE PRES-FACHERS DINS SA TERRADA".**

De thèmes à la commune réflexion, peut-on proposer quelques concises formules?

Dans les genres MITOYENS: MONTAGNES, FRONTIÈRES DES ESPRITS ? ( un tel thème évoque un visage.)  
POINTS d'EAU DISPERSÉS INDIVIDUALISME...?. LIBRE EXAMEN'?. ( Histoire de voir ).  
LES PLUS VIEUX TEXTES POUR CHACUNE DE NOS PATRIES. ( un autre visage, encore.)

En de moins MITOYENS:

QUE TIRER des RECONNAISSANCES FÉODALES, LIEVES et TERRIERS?  
PATRIMOINE et "PROBLÈMES" FONCIERS. (On en étudie la "faisabilité" en haut-lieu)  
DONNÉES ÉCONOMIQUES et AGRICOLES des CAPTANHES ou BAUX A CHEPTEL.  
BAUX à PRIX-FAITS et DESCRIPTIFS DE TRAVAUX.  
INVENTAIRES MOBILIERS DE CEVENOLS DE TOUS TEMPS ET DE DIVERS ETATS.  
DES NEO-CEVENOLS, AU MOYEN-AGE?  
DE "L'UNIVERSITÉ DES HOMMES DE LA PAROISSE de..." aux "CITOYENS DE LA COMMUNE de..."  
et DES LIBERTES à LA LIBERTÉ ? ( ne pas confondre tout-à-fait.)

Avez-vous des idées? ECRIVEZ. Nul de nous ne peut avoir le monopole des idées intelligentes. Connaissez-vous de bons textes? Remettez la main dessus. Parlons-en. Publiions.

Mais, je le crois , NOUS AURONS TOUJOURS DES " THEMES " PARMIS NOUS.

J.P.

font  
VIVE

JC Font Vive  
3, Grand - Rue  
30450 GENOLHAC (Gard)

L.C.C. N° 66 / 1986

Rencontre L.C.C. 1986  
St. Jean du Gard  
6 août à 15h.  
voir p.16

S O M M A I R E

LA FAUNE SAUVAGE ET L'HOMME EN CEVENNES ET ALENTOUR. Lectures utiles .....	2
A PROPOS DES PRATIQUES CYNEGETIQUES TRADITIONNELLES EN CEVENNES : LE PIEGEAGE DES GRIVES. Par ADRIENNE DURAND-MULLOU	2
A PROPOS DE FAUNE CEVENOLE. ( Dits à batons rompus tirés d'une lettre )..... par PAUL DELEUZE	6
LOUPS ET LOUVETERIE EN CEVENNES AUX 18 <sup>me</sup> et 19 <sup>me</sup> SIECLES ..... par JEAN ROGER	8
SAUVAGES OU FABULEUSES BESTES EN FIGURES AU BLASON D'AULCUNES MAISONS DE CES PAYS-CY par DHOSSIER	10
LE BESTIAIRE SAUVAGE DANS LA TOPONYMIE. Bref ratissage régional des NOMS DE LIEUX.( Cartes I.G.N. au 1/25000 <sup>me</sup> . etc )	11
QUELQUES DONNEES ARCHIVAIRES SUR DES BETES JADIS PRESENTES EN PAYS CEVENOL..... par JEAN PELLET	12
TRAVAUX RECENTS : Quelques mots sur quatre ouvrages.....	13
QUESTIONS .....	14
REPONSES .....	15
INFORMATIONS .....	15

THEME DU L.C.C 66 : LES CEVENOLS ET LES BETES SAUVAGES

LECTURES UTILES : SOIT DE PURE ZOOLOGIE, soit " MITOYENNES " ENTRE LES BETES ET LES GENS

Sur LES ANIMAUX SAUVAGES des CEVENNES et des CAUSSES:

- ◊ Dans la revue CEVENNES aux Numéros & pages ci-dessous, sur:
  - ◊ ABEILLES. N°21.1981.pp2 à 15. AIGLE JEAN-LEBLANC: N°2.pp 16 à 18.
  - ◊ LES ANIMAUX & L'HIVER: N°14.1979.pp.22 à 24. LES CARNASSIERS:N° 21.1981. pp. 30 à 35. Le CASTOR : N°16.1979. pp.18 à 20. CERFS en CEVENNES: N° 8, pp.12 à 16. CHASSES en parc N1.Interview de M.PILLET.N°10 pp.20 à 27. CHEVREUIL: N° 10.pp. 13 à 14. COQ DE BRUYERE: N°0. pp. 14 à 16. COULEVRE VIPERINE: N°3.pp.18 à 19. FAUCON PELERIN: N°15. pp.... ..GRENOUILLE ROUSSE: N°1.pp.28 à 30. LEZARD VIVIPARE: N°9. pp.14 à 15. LOUP: N°00. pp.14 - 15. LES OISEAUX: UN FASCICULE ENTIER de BELLE PRESENTATION: N°11-12 1978.83 pages illustr. PETITS & GRANDS TETRAS: N°5. pp.17 à 19. VAUTOURS FAUVES réintroduits sur le Causse:N° 17. 1980.pp.14 à 17....Voir aussi la coll.entière de la LETTRE du PARC NATIONAL. Sujets de FAUNE & de CHASSE abordés sous tous aspects.
  - ◊ Voir aussi TOUTS TRAVAUX SCIENTIFIQUES du PARC et de son COMITE SCIENTIFIQUE: Vol.des Annales. et nbx. travx. à petit tirage.
  - ◊ H.HARRANT & D.JARRY.1963.Guide du Naturaliste dans le midi de la FRANCE.II. Garrigue.Maquis.Cultures.Delachaux & Niestlé.
  - ◊ 5 textes in revue Font-Vive N°8 1963:P.DUCOS.Rôle du Parc N1.des Cévennes dans la protection de la faune européenne.P.PELLERIN:le
- ◊ Vautour Percnoptère.R.DUCKERT:Oiseaux du Parc.B.CONDE & SCHAUBENBERG:Le Chat Sauvage.J.C.ROCHE:Enregt.de la voix des oiseaux.
- ◊ J.P.PAPAREL. Mt1891.Faune de la Lozère. Mende.Privat.
  - Sur BETES, GENS , SOCIETE , TRADITIONS, CHASSES:
  - ◊ N.COULOMB & C.CHASTEL.1981.Hist.& Patrimoine archéol.dans la culture orale des Hab.du Mt;Lozère.P.N.C.Ecomusée Mt.Lozière.Florac. Chap.II: La FIN DES LOUPS . pages 42 à 66. ( à lire absolument!)
  - ◊ A.HUGUES.1932. Invasions de Sangliers ds le Midi de la France. Bulletin de la Société nationale d'acclimatation.
  - ◊ J.JANIN. 1978.Tenderie aux Grives chez les ardennais du plateau. Paris. Institut d'Ethnologie. 158 pages.
  - ◊ C.H.PRADELLES de LATOUR.1982.La passion de la chasse dans une commune cévenole (Valleraugue).Rev.Etudes rurales.N°87-88.p.325.
  - ◊ A.VOURC'H & V.PELOSSE.1982.Chasse au Sanglier en Cévennes.Revue Etudes rurales.Même N°87-88.pp.295-307.Bonne bibliographie.
  - ◊ A.VOURC'H & V.PELOSSE.1982. Chasse en Cévennes.Elémts.d'une problématique sociologique.Rapt.PIREN.Causses & Cévennes.Groupe de recherches sociologiques.Paris X. Nanterre. 60 pages.
  - ◊ A.VOURC'H & V.PELOSSE.1983.Autour de la traque au Sanglier en Cévennes lozériennes.Pratique et discours de chasse.(XIXe-XXe s.) Le monde alpin & rhodanien 1 & 2e Tr.83.pp.47&67.(Excellent.)

CONTRIBUTIONS DU "LIEN DES CHERCHEURS CEVENOLS"

Elles vous offriront, tour à tour, les finesses pointillistes de l'Ethnologue, les talents d'un 'conteur, à travers une lettre que reçut certain magistrat. Les temps anciens viendront après: avec des histoires de loups: en entrefilet une pièce pour le dossier de la Rage. Le magistrat parlera de battues. Blason, noms de lieux montreront l'omniprésence des bêtes. Et nous aurons un aperçu de ce qu'on peut tirer des Archives.

Les articles insérés  
n'engagent d'autre  
responsabilité que  
celle de leurs auteurs  
N.D.L.R

A PROPOS DES PRATIQUES CYNEGETIQUES TRADITIONNELLES EN CEVENNES: LE PIEGEAGE DES GRIVES

Durant des siècles, les Cévenols ont vécu en autarcie, produisant au maximum ce qui leur était indispensable aussi bien pour la nourriture que pour les vêtements, l'outillage, etc.

L'argent étant rare, ils procédaient le plus souvent par voie d'échanges. Par exemple avec les Châtaignes, ils obtenaient le Froment des Caussets et du Rouergue, avec le bois du Chêne -surtout l'Yeuse - ils se procuraient de la chaux. Ils s'acquittaient du fermage et réglèrent les travaux des artisans et les produits du commerce partiellement en nature.

Il leur fallait cependant disposer de numéraire. La capture de certains animaux sauvages répondait à cet impératif. Il s'agissait essentiellement du gibier et des animaux à fourrure pour la prise desquels ils utilisaient des pièges. Ceux-ci n'avaient certainement pas changé depuis le temps immémorial où l'homme du Paléolithique subsistait grâce à la chasse, à la pêche et aussi à la cueillette.

En ce qui concerne les Grives, l'emploi de pièges - dénommés " tendelos " - constituait à l'époque moderne, une tolérance que les élus locaux s'employaient fort àpret à maintenir, en se basant sur les usages locaux. Actuellement, elle subsiste seulement en Lozère, mais elle est limitée à la période de chasse, débutant et finissant aux mêmes dates. Elle nécessite la possession du permis. Nous allons voir ce qu'était " autres cops " ( autrefois ) une campagne de piégeage.

I ESPECES ET MOEURS DES GRIVES

On distingue 4 espèces de grives, savoir:

- Turdus iliacus - Grive Mauvis ou Grive des vendanges- Gamecho ou Gamegno.
- Turdus philomelus - Grive musicienne ou Grive siffleuse - Gamecho....
- Turdus viscivorus - Grive Drainé - Trido ou Cesero.
- Turdus pilarus - Grive Litorne - Lozero ,Lozeroto ou Cha-cha.

aux-elles les Cévenols ajoutent *Turdus Torquatus*, le Merle à plastron, qu'il nomment Negro, Caravato ou Religiosa.

De ces espèces, une est sédentaire : la Draine (1). D'après certains de mes informateurs, elle serait la moins appréciée car, faute de Genièvre, elle se nourrit de baies et de fruits divers qui confèrent à sa chair une saveur médiocre, voire désagréable. Ils la qualifient de "Goulue". Selon d'autres, la Litorne ferait de même, mais lorsqu'elle y serait vraiment contrainte. Dans les vallées des environs du Vigan, elle consommerait les pommes de rebut abandonnées, ce qui déterminerait un goût douceâtre que l'arôme du Genièvre, incorporé à la préparation, ne parviendrait pas à faire oublier.

Dans le secteur de Camprieu et de l'Espérou, le Merle à plastron apparaît dès la fin du mois d'août, par petits groupes. En octobre il s'associe largement à la Draine. Craignant les grands froids il quitte la montagne dès les premières gelées. Après son départ, la Draine se mélange avec la Litorne. Cette dernière ne s'en va qu'après avoir raflé tout ce qu'elle trouve, finissant par le lierre (vallées allogènes, St.Sauveur des Pourcils en particulier) et le Sorbier des Oiseleurs.

Cette espèce très répandue avait fait l'objet de plantations en bordure de routes et chemins. Aux alentours de Puyelong, ce travail avait été réalisé par les agents des Eaux et Forêts, aux environs de 1905. Dans certains domaines des sujets avaient trouvé place au voisinage des bâtiments, face aux ouvertures à partir desquelles il était possible de tirer sur les oiseaux friands de ses baies. Il semblerait qu'ils aient au moins un siècle. Ceux qui existent à l'Airette du Boultrou furent prélevés à Montals, au Sambuc et au Giro-lenque, à la demande d'un chef cantonnier, pour jouer le rôle de perches à neige. (2)

Nombre de Sorbiers ont "disparu" car ils attireraient les Grives qui, de ce fait, n'étaient pas "au Genièvre" !... Pour les personnes qui ignoreraient le sens de cette expression, j'emprunte l'explication à Aimé Cazal : "Pendant les premiers jours qui suivent leur arrivée, les Grives ont le Gésier bourré de Genièvre, mais leur chair n'a pas encore acquis le parfum des baies. Au bout de deux semaines, et surtout si le temps est très froid, si de très fortes gelées contraignent les oiseaux à se nourrir exclusivement de Genièvre, la transformation est réalisée: les Grives sont "au Genièvre". (3)

Je terminerai sur une dernière observation concernant les espèces migratrices. Lorsque les chutes de neige sont abondantes au point de recouvrir totalement les Genévriers, elles quittent la montagne pour séjourner dans les vallées des alentours. A l'approche du printemps, elles remontent, toujours en vols denses, mais elles ne restent que peu de temps, en général 2 ou 3 jours, après quoi elles partent pour le nord de l'Europe.

## II LE PIEGEAGE

1- LES LIEUX, "Pas de Genévriers pas de Grive" a-t-on coutume de dire dans la région. Le piégeage s'effectuait donc là où cet arbuste existe en colonies. Très répandu sur les Causses (Méjan, Causse Noir, Bégon, Camprieu etc...) on le trouve également sur les terrains primaires car il est indifférent à la nature du sous-sol. P.Lieutaghi a écrit de lui : "C'est par excellence l'arbuste pionnier des friches, des pâtures sèches (ses feuilles acérées le protègent de la dent des herbivores), l'envahisseur des clairières, des landes, des bruyères et des pelouses montagnardes à la limite supérieure de la végétation forestière... Il exige... beaucoup de lumière et ne tolère le voisinage des autres arbres que dans les forêts claires de Bouleaux ou de Pins ou encore dans les chênaies pauvres dégradées du Midi". (4)

Là est justement le problème. Si, en 1878, L.Vayrier (5) notait la raréfaction des Grives à la suite des défrichements pratiqués en Aveyron, dans le secteur de Camarès, après la Grande Guerre, les Cévenols ont incriminé le boisement du massif de l'Aigoual entrepris au siècle dernier; Il est certain que la croissance des Résineux a entraîné l'étouffement du Genévrier. Il faut également ajouter le rôle de l'exode rural qui a entraîné l'abandon des coupes systématiques de bois sur les exploitations désertées (lesquelles sont souvent passées à l'O.N.F.) (6). De vieux amis se souviennent du temps où, sur le territoire de la Grandesc Haute, par exemple, ils s'employaient à placer 4000 pièges environ lors de chaque campagne.

En de nombreux points où croissent les Genévriers, on remarque qu'ils forment des touffes denses au voisinage de volumineux blocs granitiques dont le sommet présente de grandes cupules aménagées par l'homme. Remarquées par les archéologues - en particulier à la fin du XIXème siècle - elles ont fait l'objet d'hypothèses parfois délirantes. Elles m'ont intriguée jusqu'au jour où j'ai appris par un "tendelaire" chevronné qu'elles faisaient descendre et poser les vols de Grives. Il me fut précisé qu'en cas de sécheresse exceptionnelle, "au temps du passage", certains n'hésitaient pas à y porter de l'eau. Ceci devait m'être confirmé à plusieurs reprises et j'appris même que les grandes bouteilles en plastique, collectées auprès des amis, avaient permis d'alléger le fardeau !..

## 2- LES PIEGEURS

Pratiquement toutes les populations concernées piégeaient les Grives. A cette époque de l'année, les paysans, libérés des grands travaux, avaient le temps nécessaire pour se consacrer à cette opération. Sur les Causses les bergers étaient des "tendelaire" de première force. Le produit d'une campagne les amenait à se contenter du maigre salaire que leur valait l'exercice de leur profession. J'ai connu un maître-berger de la région de Montpellier qui avait quitté le pays natal pour "changer de vie" mais dont les frères étaient restés "à cause des Grives". Selon lui, chacun y trouvait son "avantage": les "patrons les payaient presque pas et eux y se faisaient de l'argent". Les artisans locaux, les cantonniers, les bucherons piégeaient aussi. Il est à noter que, dans l'ensemble, c'était une activité d'homme. Il apparaît que la vallée de la Dourbie ait été le seul secteur où les femmes ne rencontraient pas d'obstruction. L.C.C. N° 66 / 1986

Le nombre de pièges était fonction de la superficie du terrain dont on disposait. Il oscillait entre une centaine et 2 à 3000. Nous avons vu que , pour la Grandesc Haute , il atteignait 4000.

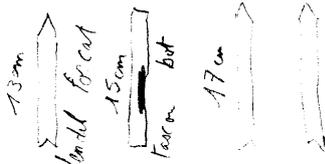
Certains étaient propriétaires du terrain ,d'autres fermiers ou adjudicataires ( location aux Eaux et Forêts) ou bénéficiaires par simple entente verbale.Dans ce dernier cas , il pouvait y avoir une modique rétribution en argent, plus souvent la promesse d'une aide, plus souvent une simple tolérance à titre gracieux. Ainsi année après année , le légendaire Milou de Fabret, allait-il demander bien poliment de poser ses " tendelos" à la Paloterie. La campagne achevée ,sa mère "la" Juliette se chargeait de remercier, sortant de ses multiples poches des Grives ou, lorsque la saison avait été mauvaise ,des oeufs....

Chaque village comptait deux ou trois individus vivant en marge de la société et qui tiraient leurs ressources du braconnage, ne se souciant nullement des usages tacites aux quels se conformaient la plupart de leurs concitoyens. Pendant la campagne les principaux usages étaient les suivants :

- respecter le piégeage d'autrui en s'abstenant de poser des "tendelos" en fraude.
- les baies nécessaires pour servir d'appât étaient récoltées endehors des terrains de capture.
- les "chasseurs au fusil " respectaient les endroits où se trouvaient les "tendelos".et allaient ailleurs traquer le gibier.
- les vachers faisaient de même. Si un animal, échappant à leur surveillance, occasionnait des dégats aux pièges , ceux-ci étaient remis en état, et le cas échéant, les Grives portées à leur légitime possesseur.

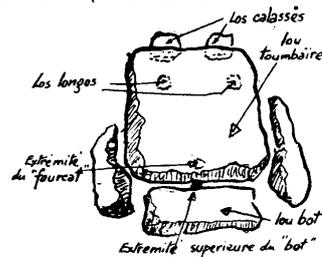
Seuls les forestiers pouvaient se permettre de prélever des Grives.

Selon le nombre de pièges, ilfallait recourir soit à 3 ou 4 hommes , soit à toute une "côlo" ( équipe). Dans l'un et l'autre cas il s'agissait de gens du pays ou de bucherons. Il s'agissait d'une entr'aide qu'on "rendait" à l'occasion des grands travaux ( fenaison , moisson, arrachage des pommes de terre etc..) Dans les domaines importants ceux qui s'étaient consacrés à la campagne bénéficiaient du prêt d'un mulet bâté, d'un char et de son attelage (ceci pour effectuer des transports) ou bien ils se voyaient octroyer un bout de terrain sur le quel ils pratiquaient un essart ( récolte de seigle de raves ou de pommes de terre) ou bien encore ils recevaient des châtaignes ,du lard etc...



### La "Tendelo" du plateau de Camprieu

Croquis de Michel Paul Gaujac



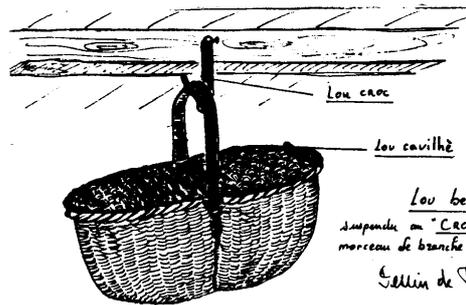
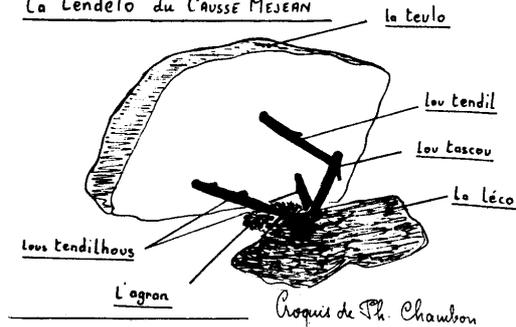
### 3. LE PIEGE .

Appelé "tendelo" , il se compose de pierres et de buchettes.

Les pierres sont tirées des lieux où s'effectue le piégeage " quitte à démolir murets et clapasses", m'a-t-on souvent dit. Elles sont toutes en granite , en schiste ou en calcaire. Le schiste est la roche qui convient le moins car elle est trop glissante. On estime que lors de vents assez violents ou de fortes averses près de la moitié des " tendelos" en schiste tombent. Le granite a l'inconvénient de ne jamais se présenter en plaques ; mais il donne une construction très stable. Quant au calcaire il constitue le matériau idéal.

Le nombre des pierres est variable. Sur le Causse-Méjan on en emploie 2. Sur le Plateau de Camprieu et dans la vallée de Valleraugue on en utilise 6. Dans les autres vallées de la périphérie sud de l'Aigoual c'est 2.

### La "tendelo" du Causse Méjean



Lou bertoulet suspendu au "Croc" fait d'un morceau de branche de pin  
Sélin de Ph. Chambon

De même le nombre de buchettes n'est pas constant. Il va de 1 à 4 avec une très nette prédominance de 4. C'est la quantité jugée indispensable par les "tendelaires" que l'on pourrait qualifier de "professionnels" . Elles sont de préférence en Viorne ou en Noisetier, deux essences dont les bois sont à la fois souples et résistants. La Viorne peut donner des buchettes utilisables pendant 2 ou 3 campagnes . Le Génévrier conviendrait également mais les rameaux ne sont jamais droits.

Les buchettes sont préparées à temps perdu, souvent un an à l'avance et souvent mises en réserve dans une "desco" ( corbeille en osier). il suffit pour les réaliser d'un bon couteau de poche (type Laguiole ).

Voyons maintenant comment on "quilho uno tendelo" (dresse un piège) sur le Causse Méjan (cf croquis de Ph. Chambon)

La "teulo" (plaque de calcaire), qui est la pièce maîtresse est dressée obliquement, dans le sens de la longueur, en vis à vis d'un bloc dénommé "leco". La distance qui sépare la tranche de la "teulo" du bord de la "leco" doit être légèrement supérieure à la largeur de la "teulo". Ceci est indispensable pour, qu'en tombant, la "teulo" ne reste pas en équilibre sur la "leco", ce qui permettrait à l'oiseau de s'échapper.

La "teulo" est maintenue en position oblique par 4 bûchettes. Le "tascou" est appuyé contre la "leco" verticalement. Sur sa partie supérieure s'appuie une extrémité du "tendil", tandis que l'autre s'appuie contre la "teulo". A la base du "tascou" se rejoignent les deux "tendilhons" qui assurent la stabilité de la "teulo". Sur le sol, entre les "tendilhons", on dépose "l'agran" constitué par une poignée de baies de Genièvre. (7) Sur le Causse de Camprieu l'opération est plus complexe en raison de l'utilisation de 6 pierres au lieu de 2. Le "tombaire" en granite étant plus lourd que la "teulo" en calcaire, ne repose pas directement sur le sol. En effet la tranche arriverait à s'ancrer dans la terre et, avec le gel, risquerait d'y rester fixée, empêchant la chute de se produire. On commence donc par placer 2 pierres, les "calasses" (5 à 6 cm de long sur 3 ou 4 de large) que l'on fait, par frottement très appuyé, adhérer très fortement au sol. Elles jouent le rôle de supports et de cales pour le "tombaire" (20 sur 30 cm environ). Enfin deux pierres irrégulières aux dimensions voisines de celles des précédentes sont disposées de part et d'autre du "bot" (la leco). Leur rôle est important: orienter l'oiseau qui arrive de manière qu'il se trouve face à l'appât, l'empêcher de s'échapper et enfin, éviter que les corbeaux ne l'attaquent en tirant sur ce qui dépasserait du "tombaire". Le nom local de ces pierres est oublié.

Dans le secteur de Camprieu les bûchettes sont nommées respectivement: "bot", "forcat" ou "judos" et "longos".

La première a environ 15 cm de long. elle est taillée à une extrémité de manière à réaliser un angle saillant. La convexité naturelle de la branchette est supprimée pour qu'elle s'applique mieux contre le bloc du même nom. La 2<sup>me</sup>, longue d'environ 13 cm, a un angle rentrant correspondant au précédent. Les deux autres, longues d'environ 17 cm, sont placées en V à partir de la base du "bot", à 3 cm du sol.

La sensibilité du piège est réglée par la position du "forcat" sur le "bot". A remarquer que les 4 bûchettes ont une extrémité taillée en pointe pour accroître la fragilité de l'ensemble.

#### 4- LA CAMPAGNE.

Il convenait que les pièges fussent en place pour ne pas manquer les premiers Merles à plastron.

Le premier travail consistait à recueillir les baies de Genièvre. Ceux qui plaçaient peu de pièges utilisaient habituellement des "grelhets" tandis que les autres recueillaient de pleins sacs de baies. 2 procédés étaient en usage. Les 3 ou 4 hommes qui faisaient équipe pour la circonstance, frappaient les branches de l'arbuste avec un bâton au dessus d'un grand parapluie ou les coupaient et les tapaient ensuite sur le sol préalablement recouvert d'un "lensol de sac".

Venait ensuite la mise en place des pièges. Les hommes ne pouvaient pas travailler plus de 2 heures d'affilée, la position accroupie sur les genoux étant très pénible. Ils commençaient par nettoyer les emplacements, débarrassant le sol de tout ce qui pouvait nuire au bon fonctionnement (brindilles, herbes, cailloux). Après quoi ils recherchaient les pierres abandonnées depuis la campagne précédente et recouvertes de terre, de débris divers, parfois déplacées. Le bloc principal était soulevé d'un coup de pied et non avec la main par crainte de la présence d'une Vipère. Après quoi, munis d'un panier contenant une réserve de bûchettes et de baies, les hommes agençaient les "tendelos" de façon à capturer les petits Rongeurs qui auraient perturbé la campagne. Dans ce but les "longos" étaient abaissées à 1 cm environ du sol et l'extrémité des "forcats" placée assez bas sur le "bot" afin de réduire la sensibilité du piège. Certaines années, l'abondance des Rongeurs était telle qu'il fallait près de 2 semaines pour les éliminer.

Les préparatifs achevés la campagne s'ouvrait. L'expression "Anam quilha las tendelos" faisait place à "Anam segui las tendelos".

La ronde quotidienne avait pour but de recueillir les oiseaux assommés et de redresser les pièges. Dans le secteur de Camprieu le panier était remplacé par une sorte de grande musette en toile grossière, de fabrication familiale, avec deux séparations intérieures longitudinales, ce qui formait 3 poches. Elles recevaient respectivement des baies, des bûchettes de rechange et les Grives. Sur le Causse Méjan le vaste sac du berger suffisait à tout contenir.

#### 5 - STOCKAGE ET COMMERCIALISATION

En ce qui concerne les Causses, c'est Ph. Chambon qui a bien voulu me transmettre quelques précieux souvenirs: "Autrefois, les Grives étaient collectées par les commerçants ambulants, plus récemment par les facteurs et revendues dans les petits bourgs voisins. Pour conserver les oiseaux entre deux ramassages, on disposait d'un panier appelé le "bertoulet", fait d'osier ou très souvent d'éclisses de châtaignier, muni de couverts fermant avec une sorte de clavette nommée "cavilhé". Ce panier était suspendu à une poutre de la cuisine, loin de la cheminée pour éviter la grosse chaleur du foyer, par un crochet fait d'une branche de pin appelé "lou croc". Parfois le chasseur commercialisait lui-même ses prises. Il se rendait alors à Millau, soit à la foire de décembre, soit au grand marché du vendredi. Meyrueis avait aussi ses foires au gibier: la Sainte Luce (13 décembre), foire disparue depuis les années 30 et, surtout, la Saint Clément (23 novembre) qui se maintient toujours. Le marché (mercredi, vendredi et samedi) était aussi un moyen de commercialiser les Grives et autres gibiers".

Passant au côté gastronomique, Ph. Chambon précise à propos du "bertoulet", qu'enfant il voyait dans les cuisines caussenardes : "La raréfaction du gibier fait peu à peu disparaître cet ustensile autrefois présent dans tous les foyers. Il permettait de conserver les Grives à l'abri de la voracité des animaux domestiques, mais aussi permettait à l'animal de se faisander doucement. Il était autrefois fort en mode de manger la Grive. très "avancée" et un bon mangeur se devait de ne laisser dans l'assiette que le bec et les pattes de l'oiseau. Dans le langage local la Grive porte le surnom de "bec". Ainsi ne dira-t-on pas "manger une Grive", mais "manger un bec".

Dans le secteur de Camprieu il semble bien que l'on n'ait pas employé de panier spécial pour les Grives et qu'elles aient été plutôt conservées au frais. La vente était assurée soit par le chauffeur du car assumant la liaison avec Le Vigan, soit directement. Dans le second cas, les clients étaient essentiellement les restaurateurs des cités environnantes (St. Jean du Bruel, Nant, Millau etc...) ou même de simples villages (L'Espérou, Dourbies, Alzon, etc) La réputation de certains était telle que l'on venait de Montpellier, de Nîmes "faire un repas de gibier".

En guise de conclusion, je dirai qu'avec la limitation de la tolérance du piégeage au seul département de la Lozère et avec l'instauration d'un strict règlement sanitaire (8), c'est une page de la vie cévenole qui est définitivement tournée. D'aucuns en conserveront encore quelque temps le souvenir. J'ai voulu en donner un témoignage avant qu'il ne soit trop tard....

A. DURAND-TULLOU

#### BIBLIOGRAPHIE ET NOTES

1. Il est bien entendu que pour une espèce donnée qualifiée de migratrice, certains sujets s'avèrent sédentaires
2. Les renseignements relatifs à Pueylong et à l'Ayrette du Boulou m'ont été aimablement fournis par Mr. H. Vernhet que je remercie.
3. A. Cazal: "Spécialités gastronomiques de la Lozère" in "La France à table- Gastronomie et tourisme-Spécial Rouergue et Causses" N° 42- Mai 1953.
4. P. Lieutaghi: "le livre des arbres, arbustes et arbrisseaux". A. Morel. 1969.
5. Abbé Vayssier: "Dictionnaire patois-français du département de l'Aveyron". Rodez. Carrère. 1879.
6. Selon certains informateurs, il faudrait ajouter à ces causes l'installation du relais hertzien au sommet de l'Aigoual qui perturberait les vols de migrateurs...
7. Dans la vallée de Valleraugue, l'appât est par une olive noire accompagnée de baies de Laurier commun. Comme les Grives ont l'habitude de transporter les olives dans les buissons on y disposait quelques pièges. A noter que la pierre principale est dite "lausa", celle en vis à vis "bel coïssin" (grand coïssin), les latérales: "pichot coïssin" (petit coïssin). Celles qui servent de support à la "lausa" ainsi que les bûchettes semblent ne pas avoir de noms locaux. (Renseignements dûs à M.R. Granier que je remercie).
8. Ce règlement vise l'interdiction de servir du gibier dans les restaurants et la confection des pâtés (spécialité de St. Jean du Bruel).

#### A PROPOS DE FAUNE CEVENOLE (Dits à batons rompus tirés d'une lettre....)

Le Lynx, ce félin, un chat de haute taille, aux oreilles pointues et réputé pour sa vue perçante qui le fait opérer de nuit est, disent les zoologistes, à peu près disparu de nos régions pour gagner des contrées boréales. On le connaît sous le nom de loup-cervier, mais beaucoup le confondent avec le chat-chainé ou chat sauvage également farouche et cruel. Mais ce dernier s'attaque surtout aux nichées de printemps.

Revenant au lynx, il aurait autrefois affectionné le terroir des Bouzèdes où on le signale déjà en 1811 tout comme les loups d'ailleurs que les édiles d'alors s'en émeuvent et organisent des battues d'abord, puis des campagnes d'empoisonnement à base de Noix Vomique qu'ils ont au préalable administrée à des chiens dont les cadavres servaient ensuite d'appât pour tous les autres prédateurs. Et au cours des cinquante dernières années le Lynx est encore signalé, d'abord à Vialas, où l'un d'entre eux sera tué vers 1945 et en 1953 à nouveau aux Bouzèdes? Les dégâts occasionnés aux troupeaux transhumants, les "béliardes", étaient alarmants et j'avais cru bon d'y consacrer un des papiers de ma chronique "du Colombier à la Placette" dans le Midi-Libre du 21/08/1953.

Que penser de ces incursions épisodiques? S'agissait-il d'animaux échappés d'un zoo ambulatoire ou, ce qui est plus probable, après des hivers rigoureux, de descentes des régions boréales vers des lieux plus cléments? Je ne saurais y répondre.

Signalons une autre espèce assez rare, d'oiseau cette fois. Il existe encore en Cévennes un rapace nocturne de grande taille connu sous le nom de "duganel" et qui n'est autre que le Grand Duc, le frère aîné - par la taille - du Hibou que l'on appelle chez nous "lou chot". A cette famille se rattache la Chouette avec cette différence essentielle que la Chouette -oiseau sacré de Minerve - n'a pas d'aigrette comme les autres et n'est nullement la femelle du Hibou, comme trop souvent on le croit. D'ailleurs Grand Duc et Hibou hululent tandis que la chouette chuinte.

Peu après la dernière guerre M. Raymond, alors chef de district E.D.F. à Génolhac, ramena de ces Grands Ducs un magnifique spécimen de près de 80 cm. de haut, au bec puissant et au pieds velus et fourchus capables d'enserrer une proie de la taille d'un agneau, tout comme le ferait un Aigle Royal. Il avait heurté une ligne à

moyenne tension , provoquant une panne de secteur, avant de tomber électrocuté sur le sol dans la vallée de la Borne où M.Reymond l'avait découvert et ramené à Génolhac.

Cesont de tels rapaces qui, se répondants en hululements puissants et lugubres dans les ravins sauvages du Chassézac et de la Borne, épouvantant des rares habitants encore superstitieux , conservent encore leur réputation d'oiseaux de mauvais augure aux chants prémonitoires de mort. Ce qui leur vaut d'être cloués sur les portes de grange , alors qu'ils sont des auxiliaires fort utiles en chassant rongeurs et reptiles .

Ajouterai-je que la sagesse populaire les juge, à tort sans doute , doués de peu d'intelligence et que, avec un peu de hauteur, on désigne sous les noms de "chot" ou de "duganel" les demeurés ou handicapés mentaux de nos villages.

Et si nous parlions un peu aussi des reptiles de nos pays ? Ici se mêleront souvenirs fidèles et part de légende, mais qu'importe.

La Couleuvre maillée , ou Couleuvre dite de Montpellier , mérite à elle seule une bonne page de commentaires . Elle atteint quelquefois 2 mètres et celà lui confère certaine élégance que n'a pas la dangereuse Vipère , plus courte et plus effilée . Pourtant il me faut bien avouer que, depuis la "chute" et l'expulsion d'Eden, tous ces ophidiens ont facheuse réputation et que leur fréquentation n'est pas mon fort : les voir surgir d'un buisson ou d'un trou de muraille me fait chaque fois froid dans le dos. Quant à les toucher celà m'est très désagréable. Pourtant , je remarque que beaucoup , des femmes surtout ( tiens! tiens!) ne répugnent à ce contact réfrigérant et s'en font d'amoureuses cravates !

Soyons sérieux. Toute une guirlande de croyances et de pratiques se rattache à la couleuvre. Ainsi, lorsque mon père capturait un de ces serpents, après l'avoir sacrifié sans le faire trop souffrir (en lui écrasant la tête du talon), il commençait par l'écorcher et faisait de sa dépouille deux parts.

D'abord sa peau qu'il enfilait sur un baliveau plus ou moins gros selon la taille et qui devenait une belle canne scintillante à la quelle certains accordaient un pouvoir divinatoire. Les Cévennes sont peuplées de gens aux pratiques ésotériques et gratifiés de dons secrets transmis de générations en générations!

Ensuite sa chair qu'il ramenait à la maison et qu'après l'avoir salé et enroulée dans une assiette , il remettait à ma mère qui se servait de ladite assiette pour couvrir une de ces poteries , la "toupine" , où mûrissaient ses fromages de chèvre , les " peraldons " .

Enfant, il m'arrivait, avec des galopins de mon âge, d'aller chaparder quelques uns de ces fromages que nous mangions déjà "comme on veut et quand on veut" , et je me demandais si ce serpent ainsi écorché et enroulé de façon peu engageante n'était pas mis là pour nous effrayer et nous faire renoncer à nos clandestines ripailles! Eh bien! Pour dissuasives que fussent ces dépouilles , elles avaient vraiment un autre rôle. Lorsque nos chèvres en mal de chevreau avaient une délivrance difficile, on leur faisait avaler un bouillon de Couleuvre et la caprine parturiente s'en trouvait soulagée. Je me porte garant de cette médication , l'ayant vue pratiquée assez souvent pendant mon enfance campagnarde. Ce qui est plus extraordinaire et dont je ne me porte plus garant, c'est que quelques humains auraient pratiqué pareil traitement lors d'un "mauvais froid" ou d'une pleurésie. Ainsi, accouchement sans douleur , fébrifuge , quelles richesses médicales recèleraient de tels reptiles .

La Couleuvre est-elle comestible? Ici encore je puis affirmer qu'un de mes compatriotes , M. Joseph Charraud en mangeait souvent et l'assimilait à l'Anguille en matelote. D'ailleurs, il y a quelques années, j'étais un lecteur assidu de l'Auto-Journal et dans la rubrique sur les meilleures tables de la capitale, on pouvait lire que, parmi les spécialités rares, un grand restaurant parisien servait de l'Anguille de buisson - lire Couleuvre - textuellement.

Qui ne se souvient de cette liqueur qu'un présentateur de télévision , Guy Lux je crois , faisait goûter dans une bouteille enveloppée d'une serviette. Invités à en deviner le nom, les convives découvrirent que c'était de la liqueur de serpents noyés dans de l'alcool, avec surprise, disons-le, et un certain "haut le coeur" ils l'avaient cependant d'abord trouvée fort savoureuse.

En hiver les Couleuvres recherchent les litières chaudes des écuries pour s'y endormir jusqu'au printemps. Quand arrive cette saison qui est aussi celle où les chèvres font leurs chevreaux, il arrive que, sortant de leur long sommeil, les Couleuvres têtent , dit-on , le lait des chèvres , les quelles, selon les dires de certains paysans , en éprouveraient un certain plaisir. Mais comme la bouche de la Couleuvre n'est pas faite pour pareilles têtées , elle écraserait parfois glandes ou canaux galactophores et le lait, à la traite, s'en trouve sanguinolent et impropre à la consommation. Mais en Cévennes, nous l'avons déjà dit , il ne manque pas de guérisseur pour remettre toutes choses en état , en éloignant tout mécréant qui mettrait en doute ses dons de thaumaturge.

ET pour finir - il faut bien finir - voici un vieux dicton cévenol et en " raïol " concernant tous ces rampanants peu sympathiques:

" Se Vipère entendiè è sé Naduel y vésiè , un omé de cheval davalariè "

( Si Vipère entendait et si Orvet - lequel n'est pas serpent mais lézard - voyait , un homme de cheval descendrait..)

Paul DELEUZE  
Principal honoraire  
(Membre-correspondant de l'Académie de Nîmes)

" Le CHAT SAUVAGE est très rare en France. Le lynx vivait encore au siècle dernier dans les Pyrénées." ( P. DUCOS. 1963. Rev. Font-Vive N° 8. p. 7. )  
NCLR

LA CHRONIQUE DU CAPITAINE VIELVIC : L'ETE de 1625

Le quadrisaïeul de notre quadrisaïeul raconte:  
" en l'an mil six cent vingt et cinq et le vingt quatrieme jour du mois de juing, jour et feste de la saint Jehan Baptiste arryva en ce pays venant de Lozère une louve ayant de grands denture que se jettoit à corps perdu sur les gens, hommes et femmes et enfants et sur le bestail aussi et blessa force gens à Lozère et icy commença à une chambrrière de Jehan Bruguiere de la Chaze et une autre fille du Martinet de Brézis, et de là passa à la Boyssonade et tua deux brebis et après passa à Besses et trouva le Pichot de Montselgues, que luy emporta la moitié du nez et après tomba un nommé Simonet de Tranquail (?), sans luy frère de mal, et après passa à Charnavas et blessa aussi deux personnes et d'illec alla à Chalap et enblessa quelques aultres, là où un paysan la tua d'ung coup de pierre la thumant par terre et

feust secouru par des aultres habitans qui achevèrent de l'assomer; elle SAUTOIT TOUJOURS AU VIZAIGE DE CEUX QU'ELLE ATTAQUOIT LE PLUS QU'ELLE POUVOYT, de quoi tout ce climat avoit un grand alarme, mais cellà ne dura que deux ou troys jours; on ne pouvoit juger si c'étoit une louve enragée ou si elle avoit perdu ses petits, et que de rage de cella elle faisoit tant de mal, nous sceaurons encore que ces pauvres blessés deviendroit.

Et depuis avons veu et sceu qu'une femme de Chalap qui avoist esté mordue mourut de rage trante ou trante cinq jours après et un jeune garçon de Charnavas mourust aussi en mesme temps que la femme, ung jour après et le Pichot de Montselgues, homme âgé de soixante et dix ans, la RAGE LE PRINT QUARANTE QUATRE JOURS APPRES, DE QUOY IL MOURUST.  
(Livre des contrats de MAURICE ALLEGRE dit CAPITAINE VIELVIC, f° 59 v°. Chartier de VIELVIC 12. Rép. du GUERNY.)

LOUPS ET LOUVETERIE EN CEVENNES  
AUX 18me ET 19me SIECLES

Les Cévennes ont été fréquentées par les loups. Celà de tout temps et ni plus ni moins que le reste de la France. Il apparaitrait, si l'on tient compte de l'abondance d'ouvrages et de documents d'archives ayant trait aux régions situées au Nord du Massif Central que, dans ces dernières, les loups furent plus nombreux et causes de plus grands ravages.

Pendant la période que nous avons retenue le loup devient un fléau en pays cévenol. Nous devons constater la carence des moyens de protection et la défaillance des pouvoirs publics chargés d'assurer la protection de la population cévenole essentielle<sup>ment</sup> rurale.

En effet, si la Bête du Gévaudan, au milieu du 18me siècle, avait fait renforcer les moyens de protection, celà n'avait été que temporaire. Aussi ne faut-il pas être surpris si, dès les débuts de la Révolution, à la suite de la disparition des meutes et des équipages entretenus jusqu'alors par les aristocrates, du fait aussi des guerres, les loups deviennent agressifs et nombreux. Celà dès 1793 où les loups exercent leurs ravages dans la commune de Lachamp près de Marvéjols.

En 1797, l'administration communale du canton de Villefort s'émeut et se réunit d'urgence. Elle constate que " les loups désolent depuis quelques temps cette contrée. Ils paraissent en grand nombre parcourant les campagnes les villages et les villes. On les voit à toutes les heures du jour. Un nombre infini de citoyens a éprouvé des pertes considérables en bestiaux. Il est urgent d'arrêter ce fléau destructeur."

En 1806 les troupeaux sont décimés à Barre. En 1808 les loups s'attaquent à ceux de Vialas. Mais à partir de 1809 les ravages s'étendent et s'amplifient plus particulièrement autour de la Montagne de Malons, aussi bien dans le Gard, à Génolhac, à Concoules, Sénéchas, Bonnevaux que dans la Lozère, autour de Villefort et Saint André de Capcèze, mais aussi en Ardèche à Banne et à Malbosc.

L'importance et la répétition des dégâts, l'audace dans les agressions sont telles, qu'une peur collective s'empare de la population. Sans se soucier de savoir si tout celà est l'oeuvre d'un ou de plusieurs loups, on parle de la Bête féroce du Gard qui prend aussitôt la suite de la Bête du Gévaudan. Si les ravages furent aussi importants qu'au siècle précédent, les victimes en furent surtout les jeunes bergers. Elle défraya peu la chronique, les guerres de l'Empire puis la Terreur Blanche la relègueront à la rubrique des faits divers.

Cependant le Journal du Gard la cite à plusieurs reprises.

Ainsi, de 1809 à 1816, vingt enfants seront tués dans des conditions parfois insolites et l'on évoquera le Loup-Garrou: ces hommes qui se déguisent en loups pour commettre leurs méfaits. .... U ne telle légende populaire s'est accréditée d'autant plus facilement que la Bête du Gard (loup ou louve) que l'on aperçoit quelquefois lorsque ses méfaits sont signalés est de forte taille. Certains la comparent à un âne.

On raconte qu'elle s'attaque aux enfants, délaissant les bêtes à laine. On dit aussi qu'en 1809 une fillette fut dévorée à Génolhac. On ne retrouva que des ossements épars, mais surtout la tête " qui n'avait aucune meurtrissure et semblait avoir été coupée avec un instrument tranchant". On disait aussi - des témoins sérieux l'affirmaient - qu'avant de dévorer sa victime, la Bête lui avait ôté les épingles de son vêtement comme l'aurait fait une personne et les avait déposées sur une pierre.

On racontait encore que la paroisse de Malons était protégée de tous ces périls grâce à Saint Pierre son patron. A noter toutefois qu'elle ne fut pas épargnée par la suite.

Bref toute une région prise d'une grande peur dont les raisons sont plus qu'évidentes.

Dans tout celà qu'en est-il de la lutte contre cette calamité? Que fait l'Administration? Où sont les lieutenants de l'ouvèterie? Nous constatons de la manière la plus évidente les lenteurs de la première et l'inefficacité des seconds.

Si le fléau se déclare avant 1809, l'Administration ne s'émeut vraiment qu'en 1812, et la première battue officielle n'est organisée qu'en janvier 1813, mais hélas sans résultat. Ce sera vers les municipalités qu'il faudra se retourner pour voir engager une véritable lutte contre les loups. Parfois ce sont les particuliers eux-mêmes qui organisent des battues avec les seuls moyens dont ils disposent et parfois sans le secours d'armes à feu.

Voyons comment, dès 1797, avec méthode et rapidité, Villefort engage la lutte. Je cite un procès-verbal de l'Assemblée Municipale : "l'Assemblée choisit le poison comme moyen. Les officiers de santé décideront du poison à employer. Ces derniers se rendent dans la salle des délibérations et concluent à l'emploi de la Noix Vomique. Ils promettent d'en fabriquer pour servir le canton et les cantons voisins... Les opérations commenceront le 29 janvier 1797.... Les agents municipaux, c'est-à-dire les conseillers municipaux sont chargés de suivre l'opération" .

Une administration décentralisée se révèle plus rapide et plus efficace que l'Administration Centrale.

Prenons un autre cas. En attendant que des battues s'organisent sous la direction de capitaines de louvèterie dont la nomination traîne, voyons les réactions des paysans de Concoules. Un document des Archives du Gard peut nous éclairer sur la Bête Féroce du Gard :

"Le loup est aperçu par Simon Fossat, il le prend en chasse (sans arme à feu apparemment), il est accompagné de deux autres personnes et du chien de parc du village. Le chien terrasse le loup qui s'échappe et, après une demi-heure de poursuite, il est assomé par Fossat avec une pierre, au moment où le loup a des difficultés à franchir un ruisseau. " \*

Voici la description du loup : il s'agit d'un mâle de grosse taille, le dos noir ( et non fauve), ayant des oreilles " de cochon " c'est-à-dire tombantes et non droites, la queue noire très fournie. Une espèce de loup particulière. La description de ce loup tué à Concoules correspond à celle que l'on a donnée de la Bête du Gard, sauf que cette dernière était une femelle.

A la suite de cet exploit les autorités, lieutenants de louvèterie en tête, admettent que les battues sont inefficaces et qu'il faut recourir aux moyens empiriques employés alors: le labyrinthe, le crochet et le poison ( la Noix Vomique). La mobilisation de toute une population dans la lutte amena une diminution sensible des loups, sans les faire disparaître totalement. Quant à la Bête Féroce du Gard, elle arrêta ses méfaits vers 1816, sans que personne n'ait pu se vanter de l'avoir abattue.

Si nos Cévennes continuèrent à être visitées par les loups elles ne le furent jamais autant qu'au moment de la Bête du Gard.

Ni les battues ni la louvèterie municipale n'eurent raison du loup dévastateur.<sup>3</sup> Seule la strychnine découverte en 1878, à partir de la Noix Vomique nous a délivrés de ce fléau.

Les derniers loups, selon des déclarations officielles, furent tués en 1887 dans le Gard et en 1907 en Lozère.

Jean ROGER

Document 1. LETTRE DU MAIRE DE MALONS AU DIRECTEUR DE L'HOSPICE DE NIMES, datée de septembre 1814. (A.D. du Gard.) ....Un enfant de votre hospice a été dévoré par le loup le 28 avril dernier....Cet enfant était âgé d'environ 7 ans et s'appelait François. Il était placé chez C... à Elze. J'ignore son numéro à cause du refus qu'on m'a fait de votre prise en charge. Un certain F..... de Pontails doit vous l'avoir apporté pour en retirer le montant de la nourriture. Il n'a pas voulu, dit-on que vous fussiez instruit de cette mort si étrange, parceque, disait-il, votre hospice n'oserait plus envoyer dans les Cévennes de ces enfants abandonnés nés. Pour moi, je suis d'un avis contraire et je désire qu'on donne la plus grande publicité à des morts si affreuses pour que le Gouvernement et les autorités primaires (sic) prennent des moyens pour détruire des animaux si affreux pour l'humanité."

Ce texte met en évidence le souci d'un administrateur devant une calamité, mais aussi l'égoïsme et la dureté inhumaine de ceux qui utilisaient sans scrupule les enfants de l'Assistance qui leur étaient confiés.

Document 2. LETTRE DU SOUS-PREFET D'ALES A M. LE MAIRE DE LAMELOUZE .d'ALAIS LE 19 AOUT 1817.

Monsieur M. le Préfet partage les douloureux sentiments que j'éprouve des événements cruels et répétés qui affligent votre contrée. Toute notre sollicitude se porte sur ces fléaux destructeurs de l'espèce humaine et sur les moyens à prendre pour parvenir à les faire cesser .

Les battues n'ont pas produit jusqu'ici des résultats satisfaisants quoique on y ait apporté en différentes époques et dans diverses localités tous les soins imaginables. Celle qui vient de se faire a été également infructueuse. Cependant M. le Préfet désire qu'il s'en fasse une plus générale le plutôt (sic) possible et il me charge de la diriger en personne... A cet effet j'ai besoin de votre concours et de vos lumières. Vous devez vous occuper sur le champ de connaître dans le territoire de votre commune le refuge des animaux carnassiers qui désolent votre contrée. Vous ferez le recensement de vos administrés pouvant être employés à la chasse projetée. Vous les séparerez en deux classes. La première devra comprendre ceux qui savent tirer, et vous vous occuperez de leur procurer des armes et des munitions. Tous les autres prendront des faux, des tambours, des hâches, etc et battront les différents quartiers où les loups se retirent, sous la direction de personnes intelligentes et qui connaîtront parfaitement les localités. Vous prendrez également note du nombre de sorties ou passages les plus fréquentés par les loups, qu'il sera essentiel d'occuper.

Muni de tous ces documents, je vous invite à vous rendre à la Sous-Préfecture. Avec vos collègues nous déterminerons du jour de la battue.

Prévenez cependant notre administration à l'avance afin que personne ne puisse, par ignorance, se dispenser de se trouver à cette battue.

Prévenez également que les réfractaires seront sévèrement punis.....

..... de Narbonne-Lara sous-Préfet d'Alais.

\* Simon FOSSAT, né à Costeilades (fils de Joseph F. de la Bise-Haute de Concoules), entré comme gendre chez J. Veirac de Concoules dont il ép. la fille Marie le 7/1 An IV, possèdera "le Veirac". Il est adjoint en 1827. (nbse. parenté actuelle.) NDLR

SAUVAGES OU FABULEUSES BESTES OU PARTIES D'ICELLES  
EN FIGURES AU BLASON D'AUCUNES MAISONS DE CES PAYS-CY  
Bestes domestiques aultres que de vènerie ne paioitront pas icy.

- AIGLE. Achard. Alaman. Chavagnac. Claris de Florian. Granget. La Roehenégly du Chayla... & moult aultres.  
ALERIONS. Gayffier.  
CERF. Malbec de Briges. Missolz. Servissas.  
RAMEURES. Banne d'Avéjan.  
CHABOTS. Cabot de la Fare.  
COLOMBES. Cayres. Chambarlhac. Colombet. Julien de Vinezac. Montcalm. Saint-Bauzile. Tourtoulon.  
CORNEILLE. Grailhe de Canalettes. Baderon de Saint-Géniez. Villaret.  
COULEUVRE. des Hours de Calviac.  
DEMI-VOL. ville d'Alais. Aleyrac. Dalle. Balazuc (en un vieux scel). Laugères. certains Pelet vieux.  
Pradelles. Salles. Un rameau de la Maison Bérard des Srs de Montalet qui tint une part d'Alais.  
DRAGON. Dragon.  
ESPERVIER. Escoffier.  
FAULCONS. Falcon de Longevialle. Faucon. Gigord.  
FOUINE. Fay de la Tour ( et lévrier aussi..).  
GERFAUT. La Valette.  
GRIFFONS. Cubières du Chaylard.  
GIVRES. Privat de Garilhe.  
HERISSON. Odde de Triors et du Villard.  
HYDRE. Chasteauneuf de Joyeuse.  
LEVRIERS & CHIENS. Bellidentis. Chalandar. Chanaleilles. Chapelain. Chalvet. Cheminades. Cheylus. Douchanès.  
Fay ( et fouine aussi). Fayet. Hilaire de Jovyac. Castrevieille. Nicolay. Pierregourde.  
Vergèses du Mazel.  
LEZARD. Vincenty de Montsevery.  
LION. (Trop innombrables sont blasons à lions pour les nommer tous icy ). Airolles. Alméras de Brès. André.  
Anglejan. Audibert de Lussan. Barrandon. Bazalgette. Beaumont. Beauvoir du Roure. Belvézet.  
Blanquet de Rouville & de Combette... Berthézène. Boscozels. Brueys. Chalabruyette de Galimard.  
Corsac. Daudé d'Alzon, de la Valette & aultres..). Donzel. Dupuy-Montbrun. Fabre de Montvaillant.  
Frévol. Gasques. Génas. Ginestoux. Girard. Grandsaigne. Ithier de Géorand. Latour de Choisinets.  
Lescure de Saint-Denis. Lombard de la Colombesche. Malafosse. Malbosc. Maubec. Mercier. Mirmand.  
Montjoc. Montlaur. Pelamourgue. Pelet de la Lozère. Pellet Sr. d'Alest & de Calmont d'Olt ( un scel  
vieux aux archifs de Roèrgue..). Pelissier. Renard du Mas-Aribal. Rousset. Sibert de Cornillon.  
Treilles de la Roquette. Ucel. Verdelhan des Molles. Ytier (veoir de mesmes à Ithier). Les éves-  
d'Uzès (en 1200)..... & moult aultres , qu'un chascung omis nous pardonne.....  
LOUP. Barral d'Arène.  
MERLETTE. Audigier. Bazalgette. Boissonnade. Borreli. Marcé. Merle , la tres antique maison. Merlet.  
Rochefort d'Ailly. Mathieu alias Mathéi de la Calmette qui venoient de Boucoiran.  
OURS. Borne & Borne d'Altier escartelant avec d'Altier. Campredon. Certains rameaux des Bermond....  
PELLICAN. Fabre de la Tude.  
COQ. Vogué.  
SANGLIER. Calvière de Massillargues.  
HURE de ladite BESTE. Moret de Montarnal.  
POISSON. Picapère de Cantobre.  
CHEVAL-BARBE. Barbeyrac de Saint-Maurice.  
TRUIE ou LAIE. Bonijols ( rameau qui vint au Bas-Pays )



Seel de GUILHEM DE BALAZUC



Seel de PONS DE MONTLAUR



Seel de PIERRE DE VOGÜER



Le LION de l'EVESQUE d'UZÈS  
( Couvent de GENOLHAC )

Diligemment extrait des scavans travaux de Messieurs Florentin Benoit d'Entrevaux , de Gigord , le vicomte de Lescure - Saint-Denis , Louis de la Roque . Et aussi de ce que nous trouvames avec l'aide de Messieurs l'Abbé de Girard de Coehorn regretté curé-doyen de St. André-de-Valborgne, du vicomte Hérail de Brisis , de Monsieur Roux de Villas, de Maistre Roger Cuche mort l'an passé , de Monsieur Jean Duclaux qui restoit à Nismes, de Monsieur François-Marie de Marin de Carranrais qui tant peignit les plus beaux blasons que se puissent veoir



Armes des BONIJOLS

et des monumens dont nous tenons mémoire en nostre cabinet .

DHOSSIER prétendeu juge d'armes en Sévennes.

LE BESTIAIRE SAUVAGE DANS LA TOPONYMIE

Bref ratissage régional des noms de lieux ( 11850 Km carrés ) \*  
( Localisations communales entre parenthèses. ? = douteux . )

AIGLE .Plusieurs Rocs de l'Aigle... probablement tardifs.  
COULEUVRE .COLOBRIERES (les Bondons).COLOMBRIERES ( Sumène).COULOU BRIER ( St.Cézaire de Gauzignan ).  
CORNEILLE.Les GRAILHES (Portes),(St.André de Lancize),(Campestre).GRALHON (Florac ?).  
DRAGON.La DRAGONNIERE (Banne).  
GOUPIE . La VOULP (St.André de Capcèze).La ou les VOLPILLERE(S)(ST. Pierre des Tripiers),(Valleraugue),  
(Sumène).VOLPILLOUX (Florac).

\*\*

LAPIN.COURNILLIERE (Hues).CONNILIERE (St.Martin des Boubaux),(Alès).  
LIEVRE. LIBOURETTE, forme ancienne: LEBORETA ( Vialas ?).  
LOUP.VALLOUBIERE (Sumène).Le PAS du LOUP(Alzon).Le SAUT du LOUP(Salindres).MONT-LOUBIER(Durfort).La LOUBIERE  
(Alès),(Allenc),(Bonnevaux),(Concoules),(Cassagnas),(St.André de Valborgne),(St.Etienne Valfrancesque)  
( Lanuéjols 48),(Le Pampidou). LA LOUBATIERE(Bédouès),(Malbosc),(Fraissinet de Fourques),(Malons),  
(Cognac). CHANTE-LOUBE (Prévenchères). CROS du LOUP (Thine).COMBE-LOUBET (Chasséradès).TREPE-LOUP  
(Alès),(Brouzet lez Alès). LOUBIAU (Aumessas 30. ?).  
OURS. ORCIERES (Mas d'Orcières).VALOUSSIERE (Génohac:XIVme s.:VALORSEYRA).l'OURSINE (? Lassalle).  
PIE. PIGEYRE & ses variantes( N.du Bleyard ),(Altier),(St.Privat de Vallongue),(Gagnières).La PIJEROLE(R....  
,( Chateaufort de Randon ) .  
QUINSONS. La QUISSONNIERE (Brahic).  
TAISSON .LaTEISSONNIERE & ses variantes (St.Hilaire de Lavit),(Ste.Enimie),(Molières sur Cèze).Le TEISSONIAL  
(St.André de Lancize). La TESSONE (? Molière et Cavallac)

La toponymie " bestiaire " n'est qu'une petite part de l'entière collection des noms de lieux.(env 1/25)

Livres fiscaux les compoix, comme les cadastres qui prirent leur suite, ne nomment que des biens passibles des taxes qu'on y assied ,tailles des biens "ruraux" sous l'Ancien Régime, ce qui exclut les biens francs ou nobles. Ce sera donc par d'autres genres de documents qu'on accèdera aux noms de lieux non "compésés". D'autre part les bois , forêts et terres de parcours ne sont que sommairement "périmétrés" par leurs "confronts" ,alors que ces périmètres renferment des territoires souvent très riches en toponymes donnés par les pères, les chasseurs ,les voyageurs ou la légende des "Fades". Ceci posé,le territoire de Génohac ,par exemple totalise 2056 hectares, dont les 2/3 environ étaient du parcellaire "taillable" ,particulier.

On trouve là en fait de vocables "bestiaires" ....sur un total de l'ordre de 240 noms de diverses origines:  
---- Als ABEILS , en BERBEZIELS , las AUCHAS, RANC CHABRIER : 4 vocables bestiaires " domestiques " .

---- a NAS de CORN, a COALOP, a COTEL de LOP, a TREPALOP .en SIBLE-SERP, en VALOSSIEYRA. 6 références aux bêtes sauvages . Pour environ 1500 hectares. Cette superficie représente le 1/790 de celle des territoires de notre sondage régional sur les feuilles I.G.N. Selon une logique naïve et sous réserve d'une homogénéité de richesse , ce sont autour de 4740 toponymes évoquant les bêtes sauvages que devrait révéler un grandiose dépouillement totalisant les travaux personnels d'une centaine de CHERCHEURS CEVENOLS voulant se prendre par la main au cours de quelques années de constance dans l'effort,ce qui impliquerait qu'ils aient la foi.

PROPOS D'HUMEUR

Nota. Dans la couverture I.G.N. au 1/25000 le Méridien 1 G 40 (Charpal - Florac - Avèze) sépare un territoire oriental "équipé" d'une toponymie densément exprimée, riche, véritable trésor dialectal, ne nuisant en rien, cependant à la lisibilité de la carte ,grâce à des artistes cartographes habiles qui travaillaient dans les années 1955 à 1960 environ, d'un territoire occidental (où il n'y a pas que du Causse....et le Causse a de la toponymie) levé vers 1965 et depuis. Là la luxuriance de ci-devant fait place à une stérilité de champ opératoire en fait de noms de lieux-dits, valats, versants, ruines,lieux jadis habités.On avait,plus à l'Est la carte d'un pays de tradition civilisée multiséculaire, ce qui n'a pas empêché l'E.D.F. et les grands corps techniques d'en user pour de grands projets et travaux, et ne gêne pas un tourisme intelligent,bien au contraire. A l'Ouest du fatal méridien un génocide culturel est consommé. Un évident parti-pris est affiché. Le " sondage"ci-dessus s'en ressent durement. En sus ,le "noir" des limites administratives est grassement renforcé . Large usage est fait de soulèvements lie-de-vin pour bien pour bien inculquer au touriste qui "fait les Cévennes et les Causses" les sites qu'il faut absolument avoir vu.Où ça se vend.

Pourra-t-on ,sur option.trouver des tirages sans les surcharges touristiques lie-de-vin et le tourteau de pourpre qui les blasonne en couverture, avec, cependant,l'ombrage ,ou sans lui ? Cette " Série Bleue"là " aurait une fervente clientèle; le projet de " version s/option" à toponymie enrichie est-il utopique?

Toujours à propos de l'extermination toponymique ,l'un de nous notait , naguère ,un phénomène de la même lignée, antérieur d'un siècle et demi : l'élimination de nombreux toponymes ,bien vivants fin XVIIIème ,et portés aux compoix antérieurs, (comme on le voit dans ceux qui n'ont pas été perdus), élimination perpétrée par les " cadastristes napoléoniens " ,souvent si bons géomètres, au vrai, quand on songe aux moyens qu'ils avaient.Pour certaines communes ,toutefois ,les vieux toponymes, absents du plan, furent portés par écrit aux matrices et états de sections ,quasi tous parfois. Mais le plus souvent on a un avant gout de la coupe à blanc I.G.N. des feuilles post-1965 .Un tel parti tourne résolument le dos à une POLITIQUE du PATRIMOINE et voue les peuples à une forme d'amnésie culturelle . Mais à qui pourrait-on prêter de si stupides desseins?

\* Périmètre approximatif (sens direct): RIBENNES.CHATEAUNEUF.RANC d'ABRAHAM.PAYZAL.LABAUME.THARAUX.ESPELUGUES de L.C.C. N° . 66 / 1986  
DIONS.CEYRAC.REGAGNAS.Les MENDES.La RESSE.Les VIGNES.Le BUFFRE.Le LIEURAN.RASPATI LAC.RIBENNES.(21 feuilles)

\*\* CERF : Piège étymologique , les radicaux cerv & serv ne sont pas abordés ici.

Tiré du Chartrier de Villevieille . Fonds"Montclar & Gourdouze" . ( Archives du Gard I E 3007 pièce 1 ).

Le 22 juin 1337 le crieur public de l'Eglise ou Maison de Gourdouze ( Prieuré augustin dépendant de St. Nicolas de Campagnac ,et implanté à GOURDOUZE sur la LOZERE à 1230 m.d'altitude ,y possédant un domaine d'un seul tenant dans toute la partie Nord de l'actuelle commune de VIALAS,avec champs parcourus et bois...),le crieur public et juré " de la Cour de la Maison de Gourdouze , Bernard Salavin , " préconisa publiquement et à haute voix au peuple présent en la villa de Gourdouze pour la part de la Cour dudit lieu tout ce qui suit ci-dessous:....."

Suivent des articles touchant les droits d'usage des Hommes de Gourdouze en matière de bois de feu et de bois de service , articles pour nous hors du sujet bestiaire. Le territoire concerné s'étend au Nord jusqu'au " chemin par où l'on va de Génolhac à l'Hopital de GAP-FRANCES et vers l'Ouest confine à la Rivière de RIEUTORD".Tels sont partie des confronts du Bois de la Maison, laquelle tient aussi, à l'Est de la Rivière de Gourdouze des patus et des champs jusqu'à la vue de Génolhac et à la Font del Bosc que définissent aussi d'autres pièces du fonds (IE 2951-5. 3005-4).En gros ,tout ce que nous appellerions au XXme siècle :

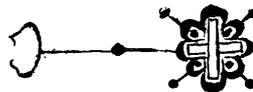
Les forêts domaniales de la Barque ,celles qui sont au Nord-Ouest des Bouzèdes, plus toutes terres des particuliers sur le haut plateau granitique ,dans la commune de Vialas, avec le haut du versant Sud dominant la vallée du Luech, dans le périmètre de l'actuel Parc National.

Puis il est proclamé que nul n'ose " venare APRUM (1) URSUM (2) vel SERVUM (3) aut ESCHIROLS (4) sive CHABROLIS (5) nec ISSAM (6) sive ABELS (7) ." " ni pêcher dans les rivières et eaux ni en quelque lieu que ce soit de ces confronts SANS LICENCE DE LA COUR A PEINE DE DIX SOLS TOURNOIS " .

Suivent d'autres prescriptions totalement étrangères au sujet qui nous occupe ici.

Ces "préconisations" (8) furent faites à Gourdouze près de la maison de Johan Micahel(sic), en la Carriey-ra publique dudit lieu , étant présents : Mre. Johan Bozigas prêtre, Guilhem de Torieres clerc, Johan del Puech, Ramon de Lézinhan, Ramon de la Chaze, Guilhem Nicolas, Johan de la Font, Johan Elzier. "et moi Johan Verdelhan notaire public du Sr.Evêque d'Uzès qui ai rédigé et signé plus bas."

La même charte porte à la suite la proclamation faite le 3 août de la même année de quelques articles de plus touchant les poids et mesures puis d'autres sur des règles de sécurité en matière de risques d'incendie. Elle est faite à Gourdouze " coram valvas dicte ecclesiae ", présents :le même Mre.J.Bozigas, Ramon Grocet de Génolhac, Ramon de l'Agrivol, Bernard de la Font et Johan son frère. Le notaire Verdelhan précise qu'il est notaire de l'Evêque d'Uzès et de "toute la baronnie de Puissant homme le Seigneur du Tournel..." Et Verdelhan appose son seing que voici:



Comme tant d'autres cet acte offre des difficultés dues : à son état matériel , d'autres d'ordre paléographique , d'autres enfin du fait de la langue utilisée qui mêle sans vergogne latin classique ou vulgaire, et un roman d'Oc tantôt "brut" tantôt latinisé et décliné.De plus le notaire insère en son énumération les mots "aut" et "sive" signifiant " ou,..ou-bien " et cela tantôt comme quand nous disons : "fumer la pipe OU le cigare" , tantôt comme dans l'expression: " un couvre-chef OU chapeau "; et "vel" ÷ "ou-bien".....

Ces arguties ne sont pas le côté le moins le moins captivant de l'exégèse des vieilles chartes.

Voici l'interprétation proposée:

" QUE NUL N'OISE CHASSER SANGLIER OURS OU CERF OU ECUREUILS OU CHEVREUILS NI ESSAIM OU ABEILLES "

Dans ce texte on trouve du latin non ambigu en (2) et en (3) malgré son S. (4), (5), (6) et (7) sont de l'Oc familier. Reste (1) : " APRUM " qui n'est pas classique , mais dont des dérivés bien classiques veulent dire : " Viande de marcassin " . En plus de la faune qui survit au XXme siècle le "PLO de LOZERE " hébergeait l'OURS et le CERF , plus un CHEVREUIL 10 ans avant la Grande Peste.

(8) Preconisatio que nous transcrivons tel quel en le francisant s'emploie tant pour des criées d'encan que pour toute autre proclamation faite d'autorité de bannier, justicier ,cour voire syndic ou consul des communautés d'habitants.

Provisoirement démuné de cahiers de dépouillement de certaines autres pièces, cahiers pour le moment communiqués à un ami, c'est de mémoire que nous citerons ce qui suit.

Tiré du Registre d'étendues de Mestre Johan Doladilhe not. de Pontails-Villefort-Génolhac(BN.nouv.acq.1at N°.1841) : "l'Université des prêtres de Villefort" possède certains biens communs mobiliers , dont un rûcher dont la gestion est confiée à l'un d'entr'eux nommé BRINHET. Les affaires communes se traitent à l'occasion de rencontres plénières telles qu'en motivent les célébrations de funérailles, neuvaines ou anniversaires. Tel est le cas le...( entre 1404 et 1409 ), dans une famille de LIQUEMEALHE par.de St. Pierre de Malons. La Messe des morts et autres offices furent célébrés ce matin à St.Pierre et la dizaine de Srs.Prebstres à-cc convoqués terminent en l'ostal des héritiers le repas " condégent accoutumé ";le"quorum étant atteint", parlons affaires. D'autant plus que participe auxfunèbres agapes le Vice-Official d'Uzès à Génolhac, juge en première instance en ce qui touche les litiges des gens d'église entr'eux.Et litige il y a: sur la gestion faite par Mre.BRINHET du rûcher commun dont les résultats de production sont " traces " , voire suspects.BRINHET se défend de son mieux. Naguère réparti en des lieux hauts et lointains du val de Palhères, selon lui mal surveil-

lés, il a été par ses soins l'objet d'une tranhumance. Il a tout concentré en un "APIER" sis à deux pas de Villefort, près de la Chapelle St.JEAN du PONT.Or, veillant jalousement sur ce précieux capital il vient de déplorer d'énormes pertes DU FAIT D'UN OURS QUI ATTAQUAIT INCESSAMMENT RUCHES,RAYONS et MIEL et avec lequel IL DUT SE BATTRE TOUTE UNE NUIT ET TOUT SEUL.....Le Vice-Officiel et les confrères écoutent tout cela.

Et on transigera , entre la poire et le fromage. (Détails à votre disposition quand j'aurai ce cahier..)

Au reste, un " ratissage " en vue de réaliser une TABULATION par thèmes en plus de celle qui est en cours par noms de lieux , permettra de retrouver çà-et-là diverses mentions des Bêtes et de leur Vènerie, évoquées surtout dans des transactions et vidimus des XIIIème à XVme siècles relatives aux droits des "Hommes" des Mas et des communautés, sur les Patus, les Bois, les Pierres, les Prises d'eau et UNE PART de cette VENERIE.

Jean PELLET

## TRAVAUX RECENTS.

Didier POTON : De l'élection des proposants en Cévennes au XVIIème siècle.  
Etudes théologiques et religieuses , Montpellier , N° 2 ,1985 ,pp 179-190.

A partir d'une série de procès verbaux de délibérations de synodes provinciaux et colloques des églises cévenoles ( entre 1663 et 1682 ; la fameuse assemblée de Cognac de septembre 1683 , dernière réunion légale avant la révocation n'est pas dénommée synode) ,D.POTON étudie les épreuves subies par les proposants afin d'être élus puis consacrés au Saint-Ministère .L'auteur présente l'origine, les chances, le nombre des "escholliers " admis à se présenter aux synodes provinciaux en fonction des charges offertes par les églises à pourvoir. Il présente les versets bibliques et les thèmes donnés comme sujets de prédication par les examinateurs ( une "proposition nécessairement en français , l'autre habituellement en latin ). La proposition est d'abord un exercice de prédication de la Parole ,permettant d'éprouver les capacités rhétoriques des candidats sur des sujets essentiels et non discutables sur le plan théologique. Le modèle du pasteur prédicateur né au XVIème siècle ,reste la norme.

Cet article aborde la question du ministère dans l'église, une église du XVIIème siècle à la veille d'être privée de son corps pastoral ; très logiquement Elisabeth LABROUSSE traite dans ce même numéro d'E.T.R. de la question du débat sur l'exil des pasteurs français en 1685 ( pp 205-220 ).

O.P.

Léon ROZIER . Eugène PLANTIER: CONTAIRES de la CEVENA .

Edition bilingue occitan français préparée par Georges PELADAN . Saint-Jean-du-Gard , 1985. 215 pages.

Qui n'est pas de Saint-Jean-du-Gard ,ou qui n'a pas participé à une veillée en pays des Gardons,ignore probablement l'oeuvre de quelque importance ( poèmes , contes, histoires facétieuses )de deux "escrivaires" saint-jeannais , Léon ROZIER (1827-1911) et Eugène PLANTIER (1857-1933).

Domage, car des pièces comme Gilesses de Camau ou l'ouverture de la chasse de Rozier , le Francimand ou le remplaçant de Plantier , prolongent la présence d'une vie de société authentique et non folklorisée, inscrite dans une bourgade active et industrielle, dans un petit pays où l'on se sentait bien, en tout cas mieux qu'ailleurs , et où l'on savait se détendre quand l'occasion se présentait. Elles retiennent aussi les mots, les sonorités, les expressions d'une langue parlée réellement populaire : la langue d'Oc ,langue usuelle des gestes, des émotions ,de la vie de tous les jours.

Georges PELADAN a transcrit les versions originales dites " patoisantes" en graphie occitane classique, avec la traduction française en regard, et donné à tous les textes véhiculés de mémoire ( de veillées en fêtes de famille ) , ou pieusement recopiés dans les cahiers de particuliers de ces deux contaires de la Cèvena.

Certains parleront d'auteurs mineurs ,de récits de village, de littérature patoise, mais c'est dans le jaillissement de leurs vers, dans le naturel d'un parler encore largement entendu et compris, dans la sincérité et la limpide simplicité de leur pensée que s'est marqué et chanté, à la fin du XIX me et au début du XXme siècle, et là ,à Saint-Jean ,une identité de la Cévenne.

Beaucoup de leurs contemporains s'y sont d'emblée reconnus , et , vite une communauté a aimé et retenu leurs vers.

Ces poètes ,issus de milieux sociaux modestes ( le travail de la soie à Saint-Jean , du cuir à Paris) , écrivains de langue d'Oc amateurs, humbles sans doute mais trouvant des tournures habiles et expressives, souvent tendres ou droles ,ont disparu n'ayant édité qu'en partie pour le félibre Léon ROZIER une oeuvre à compte d'auteur .

C'est par son public que cette littérature locale ( ces " pauvres propos" aux dires de PLANTIER , mais fortement enracinés dans leur milieu d'origine ) a été portée oralement, pour une grande part indépendamment de toute transcription écrite .Dans les années soixante-dix les AMIS de la VALLEE-BORGNE les ont repris dans leur Journal en langue du pays et j'ai le souvenir d'avoir découvert les tribulations de Toinou, le rayoulet, du Pompidou à Marseille ( et retour ) des talents de conteur d'Aimé VIGNON.

Publiée à présent dans l'intégralité des textes poétiques connus ,l'oeuvre mêlée de ROZIER et PLANTIER peut être confrontée à la sensibilité de nouveaux lecteurs. Ils y découvriront une littérature populaire simple et sans prétention ,reflétant de façon très juste une époque et un milieu, nourrie de l'amour du vallon natal et de la perception intime de la rude vie de leurs compatriotes, de lecture agréable et souvent plaisante.

Olivier POUJOL

L.C.C. N° 66 / 1986

Yvonne DURAND-TULLOU et Yannick CHASSIN du GUERNY : BONAHUC au coeur des Cévennes .  
Collection Histoire des Cévennes . Cévennes Magazine , Alès 1985 , 223 pages.

Bonahuc , au coeur des Cévennes s'ordonne en trois parties successives couvrant la longue et parfois difficile existence de Notre-Dame de Bonheur : 1002-1791.

A.DURAND-TULLOU et Y.CHASSIN du GUERNY proposent un dossier à jour, étayé de nombreuses pièces complémentaires et justificatives , sur les origines , la vie à BONAHUC , la disparition de BONAHUC.

Il ne s'agit pas de l'histoire d'une riche et puissante abbaye, mais de l'histoire d'une abbaye de pauvres (André CHAMSON) , perdue dans la montagne, fréquentée par des habitués ou des voyageurs qui étaient rarement riches et puissants.

Mais ce petit établissement religieux , modeste Saint-Bernard de l'Aigoual, a eu un impact, un rôle nécessaire de refuge et d'accueil des passants ou de desserte paroissiale des permanents , et a laissé un nom regretté et sympathique au coeur des Cévennes, que les recherches jointes de nos deux amis permettent de mieux comprendre.

Une fois encore l'histoire d'une fondation religieuse demeure plus lisible dans la collection d'archives manuscrites qu'il nous en reste, dispersées aux quatre coins de la région, que sur place devant les ruines, ( à demi ensablées par l'alluvionnement ), du sanctuaire, ruines difficilement approchables et très gravement dégradées par les injures des hommes et les attaques continues des éléments.

Ceci dit , après lecture de cette histoire du CHAPITRE de BONAHUC, il faut continuer d'agir afin de préserver l'intégrité des paysages de la haute vallée du BONHEUR ( que jouxte l'extension résidentielle de CAMPRIEU) et afin de maintenir en l'état les quelques vestiges de NOTRE-DAME de BONHEUR pour que soient gardés aussi l'esprit et la mémoire de ces lieux.

Olivier POUJOL

Robert POUJOL : Bourreau ou martyr? l'ABBE DU CHAYLA (1648-1702). Du Siam aux Cévennes. Préface de J.Robert Armogathe. Dessins originaux de Taoffi Nassar. Presses du Languedoc / Editions O.E.I.L. Un vol.320 p. 22 ill. Tables, notes, index ,bibl.abondante. Dim: 13x20. Mai 1986.

Nous recevons au moment de mettre en pages le N°66 cet ouvrage très attendu. Il sera analysé dans le prochain Bulletin. La forme matérielle est une attrayante réussite. On croyait connaître un peu ce personnage controversé. " Que peut-on savoir d'un homme aujourd'hui ? " L'interrogation est de J.P.Sartre dans " L'Idiot de la famille " , 2000 pages sur Flaubert. R.POUJOL résume comme suit la méthodologie de Sartre:

" D'abord totaliser les informations dont on dispose sur son personnage. Ensuite, par une méthode que Sartre appelle " progressive-régressive", opérer , sur la vie de cet homme un va-et-vient constant entre sa naissance et sa mort, entre sa vie et son oeuvre, entre sa personne et le cadre historique de son existence."

Le public va découvrir dans ce livre le cadre des enfances et de la jeunesse de l'Abbé. Aux confins du Gévaudan et du Velay les Langlade et les Apchier sont des féodaux violents ,souvent en marge des lois voire hors-la-loi . De cette noblesse indisciplinée et batailleuse pour la quelle Louis XIV institua la justice itinérante des Grands-Jours. F.de Langlade vit en un tel climat jusqu'à 36 ans où ,comme on le sait , il participe à la Mission " à Siam " de l'Abbé de Choisy. Deux ans après, il va devenir dans nos Cévennes ,pays très étranger à celui de ses origines ....l'homme qu'on croyait connaître.

Livre d'histoire des Cévennes ? La fin de carrière de cet homme jalonne " un trait de fracture " de deux univers de la pensée , de l'esprit, de la politique. Ce sera, je crois, un bon livre d'Histoire .

J.P

## QUESTIONS

574 Guillaume DELAIGUE épouse à PONT-St.ESPRIT le 25 Nivose An II Marie-Elisabeth AGIER. Je recherche cet acte et toutes données sur les ascendants.

Roland PETIT à Angers

575 Le Baron Gustav de GIRARD de SOUCANTON.Immenweg 9, 4933 Blomberg ( Lippe) R.F.A. m'a communiqué une généalogie, à première vue fantaisiste, de la famille de SOUCANTON.Il veut aller plus avant:Germer-Durand (Dict. topographique du Gard ) mentionne une ruine féodale du nom de SOCANTON dans la commune de St.JEAN du PIN. Dernière mention d'un seigneur de Soucanton: Pierre coseigneur de Soucanton et d'ARENES, 1403. Je crois avoir vu mention de Soucanton dans L.C.C. il y a quelques années.Où en est le dossier?(du lieu et de la famille).

J.SCHLOESING à Paris

576 HERMENTIER et VELAY .Votre N° 19 fait référence, paraît-il, à une généalogie HERMENTIER et VELAY du MAS d'ARDENNE.S'agit-il de la généalogie manuscrite établie par le Chanoine REMIZE ? (sur cahier d'écolier!);J'en possède une copie. S'il s'agit d'un autre document j'en désirerais une copie.Je descends des Hermentier du Mas d'Ardenne.

XXX. (sans adresse )

577 PELATAN : Je recherche données sur cette famille du PONT de MONTVERT. La mairie du lieu ne trouve pas de traces ,aux papiers Emile SERVIERE , de la page y consacrée mentionnée dans le L.C.C. N° 24 p. 77.

XXX (id. sans adresse)

L.C.C. N° 66 / 1986

578 Villages de BREAU et SERRE. Familles GALLIAC et LACOMBE. Quelqu'un peut-il me renseigner sur l'histoire de ces deux villages et sur celle de ces deux familles, du lointain passé à nos jours ?

Guy MARIIGNAN Marseille

579 Monsieur Marcel BONNIOL étudie la famille BASSAGET d' ISPAGNAC (Lozère) puis de Marsillargues (Hérault) selon L.C.C. N° 21 / 1978 . Je ne trouve aucune trace de ce chercheur dans les listes de nos abonnés. Peut-on m'aider en la matière ?

Lucien CHAMSON à Alès

580 Affaire des MASQUES en Bas Vivarais et Uzège. Je recherche documents sérieux et référencés.

Roland Calcat Chambonas Les Vans.

581 Chapelle d'ALTEPAGE. Versant N. du BOUGES. Elle aurait été construite au 16<sup>me</sup> par les petits neveux bien-tenants & Héritiers d'URBAIN V, " ulcérés de voir les huguenots de Grizac faire de la chapelle de leur village un temple." " Un superficiel examen des lieux me donne à penser qu'il s'agit...d'une construction Romane... où je crois découvrir 2 cellules monastiques et 2 enclos....jardins?...ou parcs?" "Un érudit local se serait-il penché sur la question et peut-il m'éclairer?"

Samuel LECLERCQ Nîmes

582 Village des DOUBRETS près de MEYRUEIS. Je souhaiterais vivement trouver photographies, cartes postales, plans ou dessins de ce village, particulièrement du 19<sup>me</sup> et du début du 20<sup>me</sup> siècles. Les commerçants de Meyrueis n'ont ni cartes postales ni souvenir de ce qu'il ait pu en exister. Pouvez-vous interroger les lecteurs de LCC?

Robert LECAT 12 rue Lucien-Leuwen 75020 Paris

583 CONCOULES 30 :village et commune. Qui voudrait-bien me faire connaître tous documents traitant des terres, des familles ,des noms de lieux-dits. Surtout les plus illisibles, peut-être les plus vieux? Merci.

Jean PELLET Génolhac

584 Lettres touchant événements "militaires" 1680-1715 en Cévennes. Médecin à Marseille mais résidant l'été à Fiourne 30140 Thoiras , je possède des lettres dont partie est pour moi indéchiffrable. Recherche spécialiste période pour collaboration (estivale).

Dr.C.Lafont 83 Bd. du Redon 13009 Marseille

## REPONSES

ARGENSON ( 572. R.VIERNE de Montpellier ).

J'ai dans ma famille des ARGENSON qui ont vécu dans le Gard depuis le milieu du siècle dernier.

Guy MARIIGNAN Marseille.

ARGENSON ( 572. R.VIERNE Montpellier ).

Le premier ARGENSON présent à Génolhac est à ma connaissance: Jean Argenso époux de Françèza Carantessa fille du 3<sup>me</sup> mariage de Catarina Rudanella .Celle-ci a épousé le 2/IX/1416 Pons Manhan dit Begolet. Veuve elle épouse J.Privat dont elle aura un fils:autre J. A nouveau veuve elle épouse J.Carante du quel on connaît 6 de leurs enfants , Françèza étant l'avant-dernière . Veuve de 3 maris et ayant récupéré les biens du premier elle teste 20/I/1471 ns ,fait HU ses aînés des 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> mariages, chacun pour 1/2. Parmi ses legs particuliers : ses " patenostres " qui iront à sa bru ,ép. du fils de 2<sup>me</sup>. lit , à charge de les transmettre après à Françèza femme d'Argenso. Durand Not.(AD du Gard II E 28 / 387). Bonne part des Argenson de Génolhac des 15<sup>me</sup>. 16<sup>me</sup>. 17<sup>me</sup>. siècles vint de ce couple, marié vers la fin de la Guerre de Cent-ans J.P

INVENTAIRES de BIBLIOTHEQUES de CEVENOLS ( 1456 de Paul CHABROL ) A votre disposition celui de la succession de J.Nicolas Sr. de la Montagne par testament de 1655.

J.PELLET.

## INFORMATIONS

### FEDERATION HISTORIQUE DU LANGUEDOC ROUSSILLON

CONGRES ANNUEL 1986 . Le congrès se tient cette année dans l'ARDECHE à VOGÛE - AUBENAS , les 6-7-8 Juin.

Les actes du congrès qui seront publiés dans la Revue du Vivarais ne manqueront pas d'intéresser des membres de L.C.C. puisque deux questions essentielles sont proposées aux chercheurs :

1° . Les relations entre le Vivarais et le Languedoc Méditerranéen de l'Antiquité à nos jours.

2° Communautés du Languedoc, Rouergue et Roussillon et Révolution Française : prodromes ,adhésions et refus, interprétations et souvenirs " .

Cela sera l'occasion de renouer des relations entre chercheurs qu'unissent tant de raisons historiques.

L.C.C. N° 66 / 1986

Le 86<sup>me</sup>. CONGRES DU CLUB CEVENOL

Il aura lieu les 30 et 31 AOUT 1986 à VEZENOBRES. Dans cette perspective, "CAUSSES ET CEVENNES" consacre son N° 2 de 1986 à l'attachante cité. avec entr'autres des articles: sur son histoire par A.BORD, sur le Chât de CASTELNAU à Castelnaud-Valence par D.SIMON. Sur la Géologie par M.WIENIN Sur EUZET par F.FONTANIEU

ASSOCIATION PIERRE RICHARD

Pour l'action culturelle de l'Institut de Préhistoire Orientale de Jalès

Jacques CAUVIN, archéologue de métier et philosophe, oeuvrant avec le C.N.R.S. depuis plus de 30 ans, partagea ses activités et ses séjours entre Byblos, au Liban dont il explora particulièrement les étages des confins protohistoire - histoire, et la région des Vans aimée de lui dès sa première venue.

Et ce fut la rencontre avec Pierre RICHARD. Que pouvait engendrer cette rencontre d'un savant et de ce médecin enthousiaste, chaleureux et sensible? Le médecin était passionné de préhistoire, avec un tempérament de prophète. Mais du prophète, Jacques Cauvin avait sa part. Ils furent de grands amis, d'autres vinrent après. Mais Cauvin fut peut-être un des seuls qui jamais ne causa à Richard de ces peines qui, parfois marquent certaines étapes de longues routes communes. Tous deux furent le premier germe d'un groupe d'hommes "ayant une certaine idée des Cévennes" à cause de .....raisons du coeur. La CONFRIERIE des AMIS des SOURCES naquit vers 1956. J'y appartins "tel l'avorton". La confrérie avait aussi des compagnons de route, sous bénéfice d'inventaire. Elle fut au coeur d'un projet de Parc, mot et pensée plus vieux qu'elle, mais un peu sommeillants. Beaucoup n'y croyaient pas. Quelques uns y croyaient, mais pour craindre donc s'opposer. La multitude s'en fichait éperdument. Cauvin avec ses "confrères" et d'autres, non confrères, participa à la fondation d'une ASSOCIATION pour un PARC NATIONAL des CEVENNES (1957). A celle de la Revue FONT-VIVE (Mai 1960), où s'exprimait la "certaine idée des Cévennes". Puis à celle de l'Association FONT-VIVE, où l'on vit une dissidence: celle que commandait la clarté. (17/12/1961). Il fut longtemps rédacteur en chef de la chère Revue.

L'Institut de Préhistoire Orientale est animé par une équipe de chercheurs du C.N.R.S. qui a centré ses recherches, depuis de nombreuses années, sur les origines et les débuts de l'agriculture et sur les premiers villages. Ces thèmes sont étudiés principalement au Proche-Orient, berceau d'origine de ces innovations "néolithiques" et de la mutation générale des sociétés humaines qui les accompagne. Ou, l'un de tels berceaux.

"Il a paru souhaitable de prolonger les recherches de l'I.P.O. par une action culturelle ouverte à tous".

L'Association que l'on crée doit son nom à la mémoire de Pierre RICHARD. Et ce dernier eut le plus grand souci de la sauvegarde "du très beau patrimoine historique de la Commanderie de Jalès (XII<sup>me</sup> - XVII<sup>me</sup> siècles). Cette sauvegarde continue d'être un des soucis principaux de l'Association".

Les membres de l'Ass<sup>n</sup> P.RICHARD recevront un bulletin. Pourront certains jours consulter les nombreux ouvrages et périodiques de la bibliothèque de l'I.P.O.

Membres bienfaiteurs: au moins 500 F. par an. Actifs: 100 F. Etudiants: 50 F. Cotisations à adresser à Mme.U. BOISSIER. Ecrire à: Association P.RICHARD I.P.O. COMMANDERIE de JALES. BERRIAS. Tel 75 39 31 61 07460 SAINT PAUL LE JEUNE

Sauf contre-temps c'est le N° 68 qui aura pour thème: CARITATS, PAUVRES, MALAUTIERES, HOPITAUX BUREAUX DE CHARITE. Responsable désignée: Mme.H.DUTHU-LATOUE.

Selon les vœux de plusieurs, le N° 66 a été composé en des caractères un peu plus gros, pour l'essentiel, que ceux du N° 65. Le Sommaire, la bibliographie, les notes infrapaginales, la chronique de la page 8 et cet encadré exceptés.

dernière heure: La rencontre annuelle des Chercheurs cévenols aura lieu à SAINT JEAN du GARD Salle Stevenson près du Pt. Neuf le mercredi 6 août 1986 à 15 H.

LIEN DES CHERCHEURS CEVENOLS

Rédacteurs en Chef: Jean-François Breton + et Jean PELLET.

Directeur Gérant par Intérim: Jean PELLET.

Comité de rédaction: B.BARCV, J.F.BRETON, Y.CHASSIN du GUERNY, G.CHOLVY, Dr.R.BOSC, C.COLLIN, R.CUCHE, M.DEBANT, Mme.A.O.FANC-TULLOU, Mme.H.DUTHU-LATOUE, J.B.ELZIERE, Ph.JOUTARD, J.N.PELEN, J.PELLET, F.PENCHINAT, R.POUJOL, M.PRIVAT, J.ROGER, J.SALLES, D.TRAVIER.

Toute la correspondance est à adresser à: L.C.C. FONT-VIVE 3 Grand'Rue 30450 GENOLHAC.

Abonnement annuel commençant le 1<sup>er</sup> Janvier de chaque année (3 numéros de 16 à 18 pages, soit 48 pages au minimum par an, peut-être plus, si abondance de matière, aisance de lisibilité du caractère l'exigent, les moyens matériels le permettant); 90 francs par an à verser par chèque libellé au nom de L.C.C.FONT-VIVE 3 Grand'Rue Génolhac, ou au C.C.P. MONTPELLIER 2 000 14 C Lien des Chercheurs cévenols. Abonnement réduit à 45 francs pour étudiants et ecclésiastiques.....

Prix au numéro: 20 francs.

Le L.C.C. est un moyen de relations. Tout abonné est invité à s'exprimer en adressant à la Rédaction des Questions et des Réponses. La Rédaction se réserve, en matières de textes intéressants mais longs d'en réaliser les insertions sous une forme sommaire mais propre à être sûrement lue et à aboutir. L.C.C. organise des rencontres autant que possible, annuelles et estivales.

Mais une large part de la vie de notre groupe est faite de lettres, de petites rencontres informelles entre gens axés sur des thèmes qui n'intéressent pas tous les autres. Une fonction des plus importantes, des rencontres annuelles "plénières" est que chacun puisse s'y informer de "qui s'occupe de quoi" parmi les gens présents au cours d'un "Tour de table" institué par J.F.BRETON qui excellait à en animer de très fructueux. Nous sommes tous conviés à faire aussi bien.

PUBLICATION REALISEE AVEC L'AIDE DU PARC NATIONAL DES CEVENNES

La reproduction des articles, dessins, cartes, "reprographies", de même que celle des dépouillements, analyses, répertoires ou inventaires de documents jusques-là non publiés dans les mêmes formes, est interdite, sans accord de la Rédaction et des auteurs.

Commission paritaire des Publications et Agences de Presses. Certificat d'inscription Numéroc 57172.

Maquette de ce Bulletin réalisée à Génolhac.

Imprimerie AZ OFFSET 30140 ANOUZE